

Guide d'aide à l'inscription en formation initiale

Table des matières

1. AVANT L'INSCRIPTION	2
Rappel des pièces à fournir	2
Droits d'inscription	2
2. LES INSCRIPTIONS	3
Connexion à votre portail d'inscription.....	3
Dossier d'inscription	4
a. Remplissage du dossier	4
b. Choix du type de droits.....	6
c. Téléchargement des pièces	6
d. Validation du dossier	7
e. Paiement des droits	7
ANNEXE 1. PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	8

1. AVANT L'INSCRIPTION

Avant de commencer votre inscription, assurez-vous que vous êtes en possession de toutes les pièces nécessaires.

Rappel des pièces à fournir

Les pièces à fournir doivent être au format électronique car elles devront être importées et téléchargées dans votre dossier d'inscription. Pour connaître la liste exacte des éléments demandés pour chaque parcours, merci de vous reporter à la note de rentrée.

- Attestation CVEC
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Copie de la carte Vitale
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'attribution conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur le cas échéant

Droits d'inscription

Les droits d'inscription ENSATT s'élèvent à :

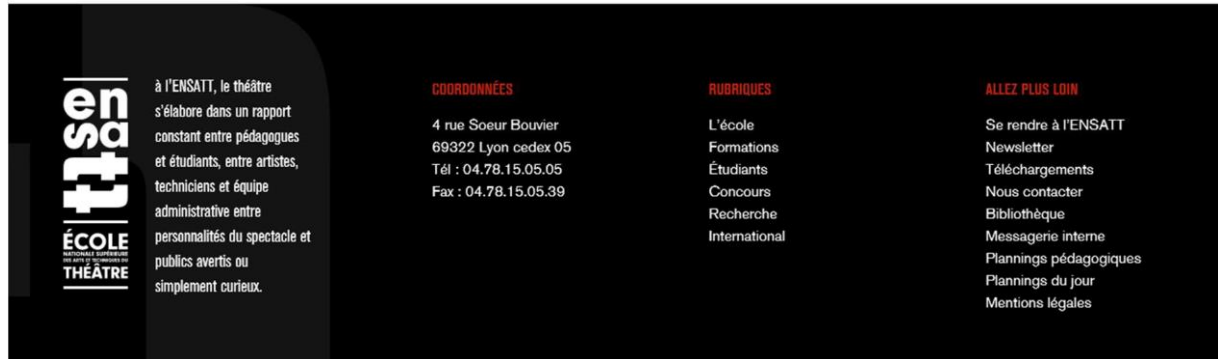
- **275 euros pour le parcours JEU uniquement**
- **412 euros pour les autres parcours**

Ils peuvent être réglés :

- de préférence par carte Bancaire (paiement en ligne)
- par virement (RIB disponible sur demande) de manière anticipée, en indiquant dans le libellé du virement vos nom, prénom et programme d'inscription
- Chèque signé et libellé obligatoirement, à l'ordre de « L'AGENT COMPTABLE DE L'ENSATT » en indiquant au dos vos nom, prénom et numéro d'inscription, remis sur place

2. LES INSCRIPTIONS

Connexion à votre portail d'inscription



En cliquant sur le lien Plannings pédagogiques depuis le site de l'ENSATT (tout en bas de la page d'accueil), vous trouverez la page de connexion (http://ensatt.konosys.com/konosys/PC_MV_login.aspx?ReturnUrl=%2fkonosys).



Vous devez vous connecter en utilisant vos identifiants informatiques ENSATT. Votre identifiant est généralement constitué de votre nom de famille et de la première lettre de votre prénom, votre mot de passe est une combinaison de lettres en majuscules et minuscules et de chiffres. Vous avez reçu ces informations de la part du service informatique lors de votre entrée à l'Ecole.

Une fois ces informations remplies, vous devez cliquer sur Connecter.

Dossier d'inscription

Pendant toute la durée de l'ouverture des inscriptions administratives, vous pourrez accéder à votre portail d'inscription, dans lequel vous pouvez sauvegarder des informations avant de valider votre dossier.

Vous devez impérativement avoir finalisé votre inscription avant le début de vos cours.

a. Remplissage du dossier.

Pour commencer votre inscription, cliquez sur l'onglet « Konosys » situé en haut à gauche de l'écran, puis sur Portail inscription, puis sur Mon inscription. Vous parviendrez au dossier d'inscription.



		PARENT 1		
Etat civil		Nom :	Prénom :	Tel : sans espace ni signe intermédiaire
Origine admission				
Parents		Adresse Ligne 1 :	Adresse Ligne 2 :	Adresse Ligne 3 :
Produit/Bourse CROUS				
Pièces à fournir		Code postal :	Ville :	Pays :
		Email :	Portable : sans espace ni signe intermédiaire	Situation familiale :
		Catégorie socio-professionnelle : *		
		RETRAITES ANCIENS ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE		
		PARENT 2		
		Nom :	Prénom :	Tel : sans espace ni signe intermédiaire
		Adresse Ligne 1 :	Adresse Ligne 2 :	Adresse Ligne 3 :
		Code postal :	Ville :	Pays :
		Email :	Portable : sans espace ni signe intermédiaire	Situation familiale :
		Catégorie socio-professionnelle : *		
		RETRAITES ANCIENS CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		
RÉCAPITULATIF FRAIS DE SCOLARITÉ ET VALIDATION				
Montant à payer :	Montant payé :	Mode de paiement :		
400	0	Virement		

Vous devrez compléter l'intégralité des onglets du dossier. S'il vous manque des informations ou des documents, vous avez la possibilité d'enregistrer vos données sur chaque page et de les valider ultérieurement. Pour des questions de sécurité, au-delà de 20 minutes d'inactivité, vous serez automatiquement déconnecté de votre portail. Nous vous conseillons donc de sauvegarder régulièrement votre dossier afin d'éviter de perdre des données.

Les champs obligatoires à compléter sont indiqués par un fond rouge ou par une étoile rouge.

Page Etat Civil

Quelques précisions :

Nom d'usage : si vous n'avez pas de nom d'usage, merci de remettre dans cette case votre nom de naissance.

Prénoms : merci de noter l'intégralité de vos prénoms dans les champs prévus à cet effet (Prénom, Prénom 2, Prénom 3). Comme indiqué, si vous avez plus de 3 prénoms, merci de noter les suivants dans le champ Prénom 3, en les séparant par une virgule.

Ville de naissance : merci de remplir le champ sans chiffres.

Ex : PARIS DOUZIÈME ARRONDISSEMENT

Numéro INE : le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique. Vous trouverez ce numéro sur le relevé de notes du baccalauréat français. Il est appelé également N° BEA. Ce numéro est normalement pré-rempli dans votre dossier.

N° CVEC : il s'agit du code présent sur votre attestation de droits CVEC.

Page Origine admission

Type dernier diplôme obtenu : si vous n'avez pas validé de diplôme dans l'enseignement supérieur, vous indiquerez BACCALAUREAT.

Situation année précédente : vous choisirez la catégorie I – Ecole Artistique, Culturelle, d'Architecture.

Page Parents

Catégorie socio-professionnelle : ce champ est obligatoire. Pour le renseigner, vous trouverez en pièce annexe une liste plus détaillée des métiers par catégories professionnelles. (Voir **annexe 3**). Si vous ne souhaitez rien renseigner, vous choisirez « NON RENSEIGNE (INCONNU OU SANS OBJET) »

b. Choix du type de droits

Sur l'onglet « Produit/Bourse CROUS », vous choisirez entre les deux produits proposés : Boursier ou Non Boursier dans votre programme d'inscription.

The screenshot shows a web interface for ENSATT (Ecole Supérieure de Théâtre et de la Danse). The page title is 'Modification d'un Pré-Etudiant'. The main content area is titled 'FRAIS DE SCOLARITÉ' and 'BOURSES ANNUELLES DU CROUS'. Under 'FRAIS DE SCOLARITÉ', there is a message: 'Si vous êtes boursier, merci de choisir le produit destiné à l'inscription des étudiants boursiers :'. Below this, there are two input fields: 'Produit : ECR M1 Non boursier 21-22' and 'Montant d'inscription en € : 400'. Under 'BOURSES ANNUELLES DU CROUS', there is a message: 'Si vous êtes non boursier, merci de choisir la proposition « Non boursier » dans la liste déroulante.' Below this, there is another message: 'Si vous êtes boursier, merci de choisir la proposition vous concernant dans la liste déroulante. Des pièces justificatives supplémentaires vous seront demandées. Sans ces pièces l'ENSATT devra requilifier votre dossier pour que vous puissiez procéder au paiement de votre inscription.' At the bottom, there is a dropdown menu for 'Produit : 1 - Non boursier'.

Sans attestation conditionnelle de bourse, vous ne pouvez être considéré comme boursier. Vous cochez donc obligatoirement le produit Non Boursier et la case 1-Non boursier.

Si vous avez une attestation conditionnelle 2022-2023 avec l'ENSATT en vœu, vous cochez le produit Boursier et indiquez ensuite 5-Attribution conditionnelle CROUS Lyon.

Vous devez impérativement cliquer sur Sauvegarder après cette étape pour mettre à jour le dossier.

c. Téléchargement des pièces

Sur l'onglet « Pièces à fournir », vous importerez les pièces justificatives demandées une par une :

- dans le menu déroulant, choisissez le type de pièce que vous voulez importer
- téléchargez votre pièce
- cliquez sur Ajouter la pièce

Plusieurs formats sont autorisés pour les documents à importer (pdf, doc, xls, jpg, png, etc.). **La taille maximale autorisée par fichier est de 3Mo.**

d. Validation du dossier

Afin que les dossiers puissent être étudiés par les gestionnaires administratives, il est impératif que vous validiez définitivement votre dossier, en cliquant sur le bouton « Valider mon dossier » situé sur l'onglet « Pièces à fournir ».

Les dossiers seront ensuite vérifiés avant le paiement.

e. Paiement des droits

Vous serez contactés par mail pour vous signifier que votre dossier est complet :

- Si vous souhaitez payer en ligne, vous retournerez sur votre dossier d'inscription. Sur l'onglet « Pièces à fournir », dans l'encadré « Récapitulatif frais de scolarité et validation », vous choisirez Carte bancaire en mode de paiement et vous cliquerez sur Payer en ligne
- Si vous avez déjà effectué votre virement et que celui-ci est bien passé, ou que vous avez bien remis votre chèque, la gestionnaire complètera directement le mode de paiement et procédera à votre inscription.

Une fois l'ensemble de cette procédure terminée et validée, vous recevrez par mail votre certificat de scolarité.

ANNEXE 1. PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Détail des catégories utilisées :

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation
Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation
Éleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation
Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés
Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation
Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation
Éleveurs d'herbivores, sur grande exploitation
Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation
Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante

ARTISANS

Artisans maçons
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
Artisans couvreurs
Artisans plombiers, chauffagistes
Artisans électriciens du bâtiment
Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
Artisans serruriers, métalliers
Artisans en terrassement, travaux publics
Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
Artisans mécaniciens en machines agricoles
Artisans chaudronniers
Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
Artisans divers de fabrication de machines
Artisans de l'habillement, du textile et du cuir
Artisans de l'ameublement
Artisans du travail mécanique du bois
Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction
Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
Artisans d'art
Autres artisans de fabrication (y. c. horlogers, matériel de précision)
Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés
Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés
Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés
Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés
Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles

Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
Artisans réparateurs divers
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés
Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés
Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés
Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés
Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés
Aides familiaux non-salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial

COMMERCANTS ET ASSIMILES

Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés
Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9 salariés
Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés
Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés
Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés
Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés
Fleuristes, de 0 à 9 salariés
Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés
Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés
Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art), de 0 à 9 salariés
Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés
Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9 salariés
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés
Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés
Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés
Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9 salariés
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés
Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social), de 0 à 9 salariés
Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés
Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés

23 CHEFS D'ENTREPRISES DE 10 SALARIES OU PLUS

Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

31 PROFESSIONS LIBERALES

Médecins libéraux spécialistes
Médecins libéraux généralistes
Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
Vétérinaires (libéraux ou salariés)
Pharmaciens libéraux
Avocats
Notaires
Experts comptables, comptables agréés, libéraux

Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité

Ingénieurs conseils libéraux en études techniques

Architectes libéraux

Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses

Aides familiaux non-salariés de professions libérales effectuant un travail administratif

33 CADRES DE LA FONCTIONS PUBLIQUES

Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)

Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés

Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux

Magistrats

Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes

Cadres de la Poste

Cadres administratifs de France Télécom (statut public)

Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)

Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)

Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)

Personnes exerçant un mandat politique ou syndical

34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES

Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire

Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

Enseignants de l'enseignement supérieur

Professeurs et maîtres de conférences

Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur

Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur

Chercheurs de la recherche publique

Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique

Allocataires de la recherche publique

Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

Médecins hospitaliers sans activité libérale

Médecins salariés non hospitaliers

Internes en médecine, odontologie et pharmacie

Pharmaciens salariés

35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES

Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)

Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)

Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

Artistes plasticiens

Artistes de la musique et du chant

Artistes dramatiques

Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers

Artistes de la danse

Artistes du cirque et des spectacles divers

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES

Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales

Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
Cadres spécialistes de la formation
Juristes
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
Cadres de la publicité
Cadres des relations publiques et de la communication
Cadres des marchés financiers
Cadres des opérations bancaires
Cadres commerciaux de la banque
Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
Cadres des services techniques des assurances
Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
Cadres de l'immobilier
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE

Directeurs techniques des grandes entreprises
Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
Architectes salariés
Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Ingénieurs et cadres des méthodes de production
Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité

Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

42 INSTITUTEURS ET ASSIMILES

Instituteurs
Professeurs des écoles
Professeurs d'enseignement général des collèges
Professeurs de lycée professionnel
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
Conseillers principaux d'éducation
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
Moniteurs d'école de conduite
Formateurs et animateurs de formation continue
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

43 PROFESSIONS INTERMEDIARES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL

Cadres infirmiers et assimilés
Infirmiers psychiatriques
Puéricultrices
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
Sages-femmes (libérales ou salariées)
Infirmiers en soins généraux, salariés
Infirmiers libéraux
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux
Autres spécialistes de la rééducation, salariés
Techniciens médicaux
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
Préparateurs en pharmacie
Cadres de l'intervention socio-éducative
Assistants de service social
Conseillers en économie sociale familiale
Educateurs spécialisés
Moniteurs éducateurs
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
Educateurs de jeunes enfants
Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
Animateurs socioculturels et de loisirs

44 CLERGE, RELIGIEUX

Clergé séculier
Clergé régulier

45 PROFESSIONS INTERMEDIARES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Professions intermédiaires de la Poste
Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)

Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)
Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
Professions intermédiaires administratives des hôpitaux
Inspecteurs et officiers de police
Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie

46 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES

Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)
Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
Photographes (indépendants et salariés)
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
Chargés de clientèle bancaire
Techniciens des opérations bancaires
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
Maîtrise de restauration : salle et service
Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

47 TECHNICIENS

Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
Géomètres, topographes
Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics

Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
Techniciens d'étude et de développement en informatique
Techniciens de production, d'exploitation en informatique
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers

CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE

Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
Conducteurs de travaux (non cadres)
Chefs de chantier (non cadres)
Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)
Responsables d'entrepôt, de magasinage
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
Maîtrise de restauration : cuisine/production
Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Employés de la Poste
Employés de France Télécom (statut public)
Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
Adjoint administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
Adjoint administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
Adjoint administratifs des collectivités locales
Adjoint administratifs des hôpitaux publics

Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
Agents administratifs des collectivités locales
Agents administratifs des hôpitaux publics
Agents de service des établissements primaires
Agents de service des autres établissements d'enseignement
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
Auxiliaires de puériculture
Aides médico-psychologiques
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)

POLICIERS ET MILITAIRES

Agents de police de l'Etat
Agents des polices municipales
Surveillants de l'administration pénitentiaire
Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
Pompiers (y. c. pompiers militaires)
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
Agents civils de sécurité et de surveillance
Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)

EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE

Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
Agents d'accueil non qualifiés
Standardistes, téléphonistes
Secrétaires
Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
Employés des services comptables ou financiers
Employés qualifiés des services comptables ou financiers
Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
Employés administratifs divers d'entreprises
Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
Employés administratifs non qualifiés
Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
Employés administratifs des services techniques de la banque
Employés des services commerciaux de la banque
Employés des services techniques des assurances
Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
Contrôleurs des transports (personnels roulants)
Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
Hôtesses de l'air et stewards
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)

EMPLOYES DE COMMERCE

Employés de libre-service du commerce et magasiniers
Caissiers de magasin
Vendeurs non spécialisés
Vendeurs polyvalents des grands magasins

Autres vendeurs non spécialisés
Vendeurs en alimentation
Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
Vendeurs du commerce de fleurs
Vendeurs en habillement et articles de sport
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
Vendeurs de tabac, presse et articles divers
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
Vendeurs par correspondance, télévendeurs
Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS

Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
Employés de l'hôtellerie : réception et hall
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
Manucures, esthéticiens (salariés)
Coiffeurs salariés
Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
Concierges, gardiens d'immeubles
Employés des services divers

OUVRIERS QUALIFIES

Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
Ouvriers qualifiés du travail du béton
Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)
Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
Autres monteurs câbleurs en électronique
Bobiniers qualifiés
Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
Tuyauteurs industriels qualifiés
Soudeurs qualifiés sur métaux
Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
Soudeurs manuels
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
Monteurs qualifiés en structures métalliques

Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y. c. pharmacie) et de la plasturgie
Opérateurs de la transformation des viandes
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
Ouvriers qualifiés divers de type industriel
Jardiniers
Maçons qualifiés
Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
Charpentiers en bois qualifiés
Menuisiers qualifiés du bâtiment
Couvreurs qualifiés
Plombiers et chauffagistes qualifiés
Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
Monteurs qualifiés en agencement, isolation
Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
Electriciens qualifiés de type artisanal (y. c. bâtiment)
Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels
Carrossiers d'automobiles qualifiés
Métalliers, serruriers qualifiés
Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels
Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

Bouchers (sauf industrie de la viande)
Charcutiers (sauf industrie de la viande)
Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
Cuisiniers et commis de cuisine
Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
Ouvriers d'art
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
Conducteurs de taxi (salariés)
Conducteurs de voiture particulière (salariés)
Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
Conducteurs d'engin lourd de levage
Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
Dockers
Magasiniers qualifiés
Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
Matelots de la marine marchande
Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

OUVRIERS NON QUALIFIES

Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons
Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie, mégisserie
Et du travail du cuir
Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
Manutentionnaires non qualifiés
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

Nettoyeurs

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

OUVRIERS AGRICOLES

Conducteurs d'engin agricole ou forestier

Ouvriers de l'élevage

Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture

Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière

Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière

Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

RETRAITES

Anciens agriculteurs exploitants

Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Anciens cadres

Anciennes professions intermédiaires

Anciens employés

Anciens ouvriers

Chômeurs n'ayant jamais travaillé

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Militaires du contingent

Elèves, étudiants

Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraites)

Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraites)